

Réunion audoise d'information et de sensibilisation au PCRS

12/03/2020 - Centre de Gestion de la FPT, Carcassonne

Compte-rendu

6 pages

Rédacteur : GPO

Date: 16/04/2020

I. <u>LISTE DES PARTICIPANTS</u>

Nom	Prénom	Organisme	
Présents			
ABADIE	Philippe	IGN	
BOURDEAU	Sébastien	IGN	
CHAUVIN	Jean-Luc	SYADEN	
CLARAC	Remy	SMMAR	
DELAVAL	Nicolas	CC - Corbières Salanque Méditerranée	
DELORME	Samuel	Conseil Départemental de l'Aude	
DELPOUX	Nicolas	SYADEN	
DUNAND	Nicolas	ENEDIS	
D'HULST	Dominique	CA - Le Grand Narbonne	
FROMAGE-MARIETTE	Anne	OPenIG	
JANICOT	Coralie	CA - Carcassonne Agglo	
KREBER	Manon	La Région Occitanie	
LE CHARPENTIER	Hugo	La Région Occitanie	
LIGNAC	Fabien	ENEDIS	
MERCIER	Jacques	GRDF	
POUJOL	Gabriel	OPenIG	
SOLE	Élodie	CA - Le Grand Narbonne	
SORLIN	Raphaël	CA - Le Grand Narbonne	
Excusés			
DALL'OCCHIO	Fabien	DDTM de l'Aude	
Absents			
LIOTARD	Anne	ENEDIS	

II. OBJECTIFS DE LA RÉUNION & ORDRE DU JOUR

L'objectif de cette première réunion PCRS audoise était de sensibiliser à l'échelle départementale les acteurs concernés par la constitution du PCRS (collectivités et EPCI, syndicats d'énergie et d'eaux, Conseil Départemental entre autres) aux aspects réglementaires, techniques et financiers du PCRS ainsi qu'à sa gouvernance.

1. Accueil et introduction

Mot d'ouverture et ordre du jour par Anne Fromage-Mariette (Directrice d'OPenIG) et Gabriel Poujol (Chef de projet PCRS à OPenIG) + Tour de table

2. Le PCRS en bref (Présentations OPenIG)

Fondamentaux : qu'est-ce que le PCRS ?

La gouvernance du PCRS : montage du partenariat et cycle de vie

Exemples de mutualisation technique et financière

3. Des partenaires potentiels pour le PCRS

La mutualisation des fonds de plan ENEDIS par Nicolas Dunand (Cartographie Patrimoine - Enedis)

Le rôle de l'IGN par Philippe Abadie (Délégué Régional Occitanie - IGN)

4. Échanges entre les participants

Les informations factuelles se trouvent dans les présentations, jointes au compte-rendu.

III. RELEVE DES ECHANGES

Présentation d'OPenIG - Gabriel POUJOL

Le PCRS est un socle de plan de rue topographique mutualisé sur lequel de nombreuses applications sont possibles et le périmètre de la mutualisation peut s'étendre si les applications connexes au PCRS sont identifiées à temps. Le SMMAR voit d'ailleurs un intérêt direct au socle commun pour la modélisation du ruissellement. La Région Occitanie présente des maquettes 3D issues de prises de vue aériennes dont la résolution est proche d'une PVA PCRS.

Le Conseil Départemental de l'Aude interroge OPenIG sur son rôle à l'échelle du PCRS. Le positionnement d'OPenIG est le suivant, a minima :

- **Animation territoriale** : réunions d'information et de sensibilisation au PCRS, appui à la constitution des groupes de travail départementaux
- Accompagnement au montage des conventions PCRS : à la granularité départementale (ou infra départementale si nécessaire, pour les collectivités en manifestant le besoin)
- **Hébergement, diffusion et développement de services associés** : gestion des droits et des mises à jour, consultation, extraction du fonds de plan

Et au cas par cas, OPenIG peut étendre le périmètre de son action à :

- Participation financière éventuelle : elle pourra être envisagée à titre symbolique selon la constitution du partenariat (si le tour de table est très majoritairement constitué d'organismes adhérents)
- Rôle d'Autorité Publique Locale Compétente (APLC) : c'est une possibilité non souhaitée mais qui pourra être envisagée en cas de besoin, en l'absence de solutions locales plus adaptées.

Présentation d'ENEDIS - Nicolas DUNAND

Depuis 2012, tout nouveau réseau est géoréférencé en absolu (x, y) afin d'être repositionnable en classe A, dans l'absolu, avec n'importe quel plan (PCRS compris). Pour les réseaux antérieurs, le géoréférencement était relatif : il utilisait des côtes sur le terrain, c'est-à-dire des distances et angles de déport relatives à la topographie de la voirie plutôt que des coordonnées x y. ENEDIS réalise également des acquisitions d'images aériennes massives. Celles-ci ne se font pas à l'échelle des communes (trop restreinte) mais plutôt des agglomérations ou des départements. Lorsqu'une acquisition est faite, les collectivités territoriales sont sollicitées par ENEDIS pour qu'ils avancent ensemble vers un PCRS.

Vis-à-vis de l'OpenData, Enedis n'est pas opposé à financer un PCRS qui serait voué à terme à être en licence ouverte, mais sous certaines conditions. Si tout est en OpenData, la participation d'Enedis sera complexe car elle nécessite de pouvoir qualifier comptablement les dépenses en investissement, c'est-à-dire d'immobiliser les investissements au sens comptable (pour pouvoir les amortir), ce qui est a priori incompatible avec une ouverture totale des données. Différentes pistes sont donc envisagées pour répondre à la fois aux exigences des collectivités territoriales et à celles des opérateurs réseaux : ouverture du PCRS en différé, ou d'un PCRS dégradé en résolution, ou encore, en cas de production par l'IGN d'un PCRS image, par l'achat d'une licence sur les données brutes — permettant de la restitution photogrammétrique et un recalage de leurs réseaux. Par ailleurs, ENEDIS diffuse déjà en OpenData les tracés de ses linéaires de réseaux (aériens et souterrains, haute et basse tension), mais en version « dégradée » c'est-à-dire avec une précision inférieure au 200ème et donc inférieure à la classe A. D'autres solutions peuvent être étudiées. Il est important que le maximum de partenaires soient mobilisés et que les efforts soient partagés pour ne pas « essouffler » les moteurs financiers potentiels.

Du côté des réseaux à proprement parler, qui ne sont pas contenus dans le PCRS, un autre standard du CNIG est en vigueur depuis novembre 2019 : StaR-DT, le géostandard de description simplifiée des réseaux relevant de la réforme DT-DICT (comme le PCRS). Il définit le format des données vectorielles de réseaux à faire remonter pour les DT-DICT, et vise à remplacer les échanges de données réseaux au format pdf par ex. qui limitaient grandement la précision de localisation comme la sécurité des travaux. Le StaR-DT s'applique à tous les réseaux (sensibles ou non). Suite à une future phase de tests (au niveau du GT national) destinés à valider leur usage combiné, les données vectorielles produites selon le standard StaR-DT seront par la suite systématiquement projetées sur le PCRS.

Dans l'Aude, rien n'a encore été fait (ni acquisition massive, ni recalage de réseau). Toutefois, les réseaux installés depuis 2012 par ENEDIS ou le SYADEN (Syndicat Audois d'Énergies et du Numérique) sont en classe A, et le sujet du PCRS a été abordé à l'échelle du département par ENEDIS, le SYADEN et l'IGN à l'automne 2018, justifiant l'intérêt de cette rencontre départementale élargie du 12 mars 2020.

Echanges:

Est-il possible de mettre à jour un PCRS en intégrant les plans de récolement suite à des marchés publics de travaux ?

Ce mode de fonctionnement requiert une bonne organisation de la gestion des plans dans les collectivités. Il est souhaité mais soumis à trois conditions :

- Une culture préexistante de l'entretien d'un plan topographique au sein de la collectivité
- L'utilisation d'une charte topographique pour avoir des normes et des précisions de plans
- La réalisation et la remise à la collectivité de plans de récolement après travaux et non pas seulement avant

Quel est le positionnement des autres opérateurs d'envergure nationale ?

Orange a commencé à se mobiliser, dispose d'un correspondant technique national (Rodrigue Roch) en charge du sujet PCRS. Il a été envisagé une participation financière aux conventions départementales PCRS Image conduites par l'IGN mais cette piste a été abandonnée. Ils sont en attente d'un positionnement, et sont impactés par la problématique de l'OpenData de la même façon qu'ENEDIS.

GRDF participe actuellement uniquement aux conventions PCRS vecteur. Leur intérêt se limite aux zones restituées en vecteur en raison de leur patrimoine enterré, qui se localise principalement en contexte urbain dense. Toutefois, l'entreprise gazière est en réflexion sur la possibilité d'intégrer des conventions PCRS en cours de route, en particulier à partir de mises à jour vecteur.

Lorsque le PCRS existe, l'APLC doit prévoir sa mise à disposition à l'ensemble des gestionnaires de réseaux et l'ajout de leurs affleurants. Cela renforce la nécessité d'associer le maximum d'entre eux aux conventions.

Le « nommage » des conventions (« image » versus « vecteur ») doit peut-être être débattu. Si un opérateur ne rentre pas dans une convention parce qu'elle se limite à un seul mode d'acquisition, il conviendrait du côté du porteur de projet de considérer que tout PCRS départemental devient forcément hybride.

Quelle est la participation des gestionnaires de réseaux humides ?

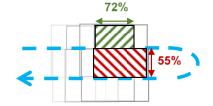
Les linéaires concernés sont considérables et supérieurs quantitativement aux réseaux sensibles, mais paradoxalement, ils ne participent pas encore à la constitution du PCRS. En tant que réseaux non sensibles, ils ne sont pas soumis au même calendrier : 2026 pour recaler leurs réseaux en classe A dans les unités urbaines, et 2032 pour le reste du territoire. Veolia et Suez sont toutefois des observateurs réguliers de ces réunions et tours de table.

Présentation de la proposition de l'IGN – Philippe ABADIE

L'IGN adapte son appareil de production ainsi que ses chaînes d'acquisitions et de traitements, afin de produire dans des conditions techniques optimales des prises de vues PCRS.

Les orthophotos produites par l'IGN pour constituer le PCRS le sont à partir d'images non redressées. Il ne s'agît pas d'une « orthophoto vraie » (avec les toits des bâtiments remis à l'aplomb des fondations). Pour 2020, l'IGN est mobilisé pour la production de prises de vues PCRS pour 4 départements en propre (Morbihan, Vienne, Saône-et-Loire, et Deux-Sèvres) et 2 départements en sous-traitance (Haute-Garonne, Ille-et-Vilaine).

À la différence des prises de vue IGN à 20 cm, les prises de vues PCRS doivent avoir un fort taux de recouvrement pour permettre la restitution photogrammétrique attendue notamment par ENEDIS. Le recouvrement est de l'ordre de 72 % dans le sens dit « longitudinal » (entre images successives) et de 55 % en latéral (entre les axes de vol). C'est un compromis défini entre l'IGN et ENEDIS qui répond aux exigences du PCRS.



Les chiffres actuels issus de la convention PCRS public-public du département de la Haute-Garonne totalisent 770 k€ pour la constitution du PCRS Image du département, à l'exception du Luchonnais, dont le relief encaissé exige un mode d'acquisition ou un plan de vol différents. Le Luchonnais fera l'objet d'une acquisition vecteur par roulage et d'une enveloppe spécifique. Toulouse Métropole, qui, bien que participant à l'image départementale produite par l'IGN, réalise également un PCRS vecteur sur son territoire en dehors de cette convention.

L'enveloppe globale de 770 k€ ramène le coût du PCRS à 140 € / km², pré-balisage du terrain inclus (points d'appui et points de contrôle). Cette enveloppe est prise en charge à hauteur de 15 % par l'IGN, 38 % par le FEDER, et les 47 % restant se répartissent approximativement entre le Syndicat d'Électrification de Haute Garonne (15 %), ENEDIS (15 %), le CD 31 (13 %), Toulouse Métropole (3 %) et RTE (0,5 %).

Participation IGN

L'IGN programme ses prises de vues départementales en fonction des impératifs calendaires de la PAC. Un département doit être revolé tous les 3 à 4 ans maximum.

Si la prise de vue PCRS de l'Aude est mutualisée avec le programme national et versée en OpenData, la participation de l'IGN est de 25 %, tel qu'indiqué sur le tableau :

PVA IGN	Pas OpenData	OpenData
PCRS seul	10 %	15 %
PCRS + PAC	20 %	25 %

Eléments financiers

Le chiffre théorique de 140 €/km² pour l'acquisition d'un PCRS Image représenterait une enveloppe de 860 k€ pour le département de l'Aude. Toutefois, cette enveloppe est une base générique qu'il faut affiner en fonction du contexte, des opportunités, des besoins et des ressources des parties prenantes.

Dans l'Aude, une opportunité d'économie significative peut être réalisée : suite à une demande de la DGPR liée au risque d'inondation, un nuage de points Lidar aérien a été commandé par le biais d'une convention IGN − SMMAR − DDTM 11. Hors situation pandémique, la livraison du nuage de points est échelonnée de de juin 2020 au printemps 2021.Ce nuage est une opportunité pour le PCRS de l'Aude car la disponibilité d''un MNT à 2 pts/m² issu du Lidar diminuerait le coût de recalage des prises de vues PCRS de 13 €/km² si ces dernières sont réalisées avant 2024.

Ce chiffre de 140 €/km² peut ainsi être ramené à 127 €/km² et ouvre à une économie potentielle de 80 000 € sur le département.

La faisabilité de cette économie repose sur l'articulation des différents programmes de vol (l'acquisition pour la PAC étant prévue en 2021) et implique un positionnement précoce à la faveur d'une mutualisation départementale qui soit la plus large possible. On précise que les prises de vues PCRS et le nuage Lidar ne peuvent être décalés de plus de 3 ans, environ.

Dans ces conditions, le montant global affiché par l'IGN pour l'Aude descend autour de 780 k€ HT, soumis à la TVA au titre de sa nouvelle convention public-public. De cette enveloppe :

- Le FEDER peut prendre en charge environ 40 %, après avis consultatif de la Région Occitanie qui est très attentive aux conditions d'OpenData et d'équité territoriale (pas de fracture numérique ni de territoires laissés pour compte).
- La participation de l'IGN est de l'ordre de 10 à 25 % selon les cas (cf. tableau supra).
- Le montant restant, environ 350 k€ HT est à répartir entre le SYADEN, ENEDIS, les collectivités et EPCI, et les autres gestionnaires de réseau qu'il est possible d'associer (RTE par exemple).

En Haute-Garonne, les quotes-parts des collectivités et EPCI ont été dérivées des proratas des linéaires de routes nommées de la BD Topo revenant à chacun. Dans l'Aude, ce type de calcul porte sur environ 5000 km de voirie à répartir dont 1 329 incombent à Carcassonne Agglo et 1 329 au Grand Narbonne.

Positionnement des acteurs présents

La Région Occitanie est sensible à la question de l'OpenData pour garantir l'équité des territoires dans l'accès à la donnée et au numérique, et elle apporte un avis consultatif sur les demandes de subventionnement FEDER. Ces conditions d'accès au FEDER sont actuellement repensées : une participation financière de la Région Occitanie aux conventions PCRS départementales est actuellement à l'étude, avec la condition que l'ensemble des collectivités et EPCI signataires de la convention soient adhérents à OPenIG.

Vu l'importance des montants à débloquer, la question de qui peut avancer la trésorerie est posée. L'IGN est en mesure de la prendre en charge et mène déjà des dossiers de ce type avec un échelonnement des paiements pour tous les partenaires pour éviter de trop grands déficits de trésorerie. En Haute-Garonne par exemple, 20 % des contributions ont été versées à la signature, puis 20 autres % le seront au début des acquisitions, etc.

Les participants demandent si l'Aude comprend des zones de montagne qui, à l'instar du Luchonnais, requièrent des acquisitions PCRS vecteur complémentaires au PCRS Image ou un autre plan de vol. Ce n'est pas le cas, si bien qu'un vol départemental serait une acquisition socle suffisante. Toutefois l'IGN rappelle qu'il ne participe pas au volet vecteur du PCRS : il n'agit ni pour la vectorisation du PCRS ni pour sa mise à jour, de même qu'il ne réalise pas de prises de vues à un échelon inférieur à celui du département. En revanche, s'il ne participe pas à l'acquisition, il peut toutefois participer au contrôle.

Le SYADEN a fait inscrire dans ses statuts la possibilité de prendre le rôle d'APLC PCRS, au titre de position de principe, sans qu'aucune ligne budgétaire n'y soit encore consacrée. Le SYADEN fait déjà usage du 200ème pour ses réseaux, tout comme le fait ENEDIS. Autrement, les compétences et les besoins en données topographiques sont très rares au sein du département, et les éventuelles valorisations possibles d'un PCRS (plus-values) restent encore inconnus. Toutefois, l'ensemble des collectivités et EPCI du département adhèrent au SYADEN, ce qui constitue un effet levier potentiel à étudier au titre de la mutualisation.

Le Grand Narbonne accueille la démarche favorablement mais déplore qu'en interne, les principaux services techniques concernés par le PCRS n'ont pas de culture du contrôle topographique très développée ou n'y sont pas sensibilisés et travaillent sur des plans non projetés. Concrètement, considérant ce degré zéro de sensibilisation aux enjeux d'un plan socle au $200^{\text{ème}}$ pour la topographie de la voirie, il est probable que rien n'évolue si ce n'est par des pénalités ou de fortes contraintes. OPenIG est sensible à cette problématique et reste ouvert à la possibilité de proposer un atelier dédié à la sensibilisation des services techniques, toutes structures confondues.

Carcassonne Agglo n'a pas encore de positionnement sur le sujet mais doit mener la réflexion en interne car l'agglomération a des réseaux en régie.

Dans le cadre de ce tour de table, OPenIG rappelle en tant qu'animateur et accompagnateur du montage des conventions PCRS, et offre également en tant que plateforme régionale une infrastructure d'hébergement, diffusion et développement de services associés au PCRS (gestion des droits et des mises à jour, consultation, extraction du fonds de plan). L'association peut également, au cas par cas, contribuer de manière symbolique selon la constitution du partenariat. À ce titre, et sous réserve d'une ré-adhésion du CD de l'Aude à l'association, OPenIG propose de participer symboliquement au tour de table, pour représenter les EPCI de taille réduite.

IV. CONCLUSIONS

La prochaine rencontre départementale se fera si possible début juin, selon l'évolution du contexte épidémique et la tenue des élections municipales. Il se réunira en groupe de travail restreint regroupant prioritairement le SYADEN, les agglomérations adhérentes d'OPenIG (Grand Narbonne actuellement, éventuellement Carcassonne Agglo si adhésion entre temps), ENEDIS, IGN, OPenIG et éventuellement le CD 11 selon son positionnement sur le sujet du PCRS comme son implication plus générale au sein des groupes de travail de la plateforme régionale.

Pour que cette seconde rencontre puisse aboutir à un positionnement départemental, il est capital que ces différentes structures aient réfléchi à leur implication. En raison des économies permises par le nuage Lidar IGN − SMMAR − DDTM (80 000 € HT) il est primordial de prévoir dès à présent l'ouverture de budgets éventuels pour septembre-octobre 2020 si un PCRS 2021 est attendu. Avec un positionnement pris le plus rapidement possible, la construction d'un référentiel topographique mutualisé à l'échelle du département répondra au mieux aux besoins locaux et aux comme aux échéances du calendrier gouvernemental.

OPenIG est en mesure d'accompagner ses adhérents dans la rédaction d'argumentaires internes comme de les appuyer pour le calcul des quotes-parts et la définition de scénarios de répartition.